

RAPPORT DU JURY

Bourse André Chastel - 2019

Le vendredi 30 novembre 2018 s'est réuni le jury pour l'attribution des bourses André Chastel, composé de :

- Éric de CHASSEY, Directeur Général, INHA
- France NERLICH, Directrice du département des études et de la recherche, INHA
- Stéphane GAILLARD, Directeur par intérim de l'Académie de France à Rome
- Patrizia CELLI,
- Maurice BROCK, professeur émérite de l'Université de Tours, Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance

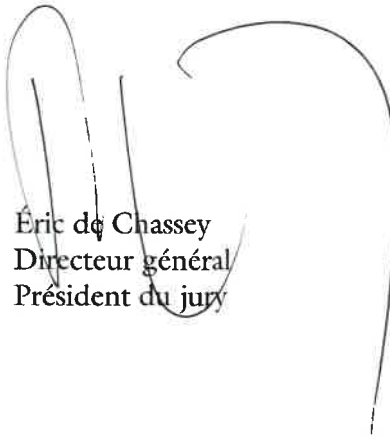
Le jury a examiné onze dossiers émanant de chercheurs français (6) et étrangers (5), post-docs (4), enseignants-chercheurs (4), conservateurs (2) et chercheur indépendant (1). La qualité des dossiers était très bonne dans l'ensemble, avec des différences cependant importantes dans l'approfondissement du propos et l'argumentation précise sur les sources à consulter pour lesquelles le séjour romain s'avèrerait indispensable.

Le jury a examiné chaque dossier, donnant à tous les membres du jury la possibilité d'exprimer leur point de vue et leur expertise. Les sujets de recherche trop généraux, indiquant une bibliographie datée et sans précision sur les fonds à consulter ont été écartés à l'unanimité. L'ampleur du sujet a également été appréciée : les sujets abordant un corpus bien défini, dont les perspectives ouvrent sur des problématiques bien articulées et arrimées à des questions plus larges quoique également bien définies, ont été préférés aux projets resserrés sur une enquête monographique formulée de manière trop étroite ou aux projets sur des sujets très généraux sans réelle problématisation. La faisabilité au vu des fonds indiqués et du temps autorisé par la bourse a été également prise en compte.

La sélection finale s'est portée sur trois dossiers portant sur des périodes très différentes, du XVIe au XXe siècle :

- Rosa de Marco, « Formes fluides de la mémoire. L'imaginaire maritime dans les *alba amicorum* au XVIe et XVIIe siècle » ;
- Pascale Rihouet, « Produire et collectionner les estampes du *possesto* (1589-1846) » ;
- Hugo Massire, « Évolution architecturale de la Villa Médicis au XXe siècle - en particulier logements et ateliers - parallèlement à l'évolution des conditions de vie des pensionnaires, mariés ou non, et au débat sur le devenir du Prix de Rome ».

Le jury a par ailleurs souhaité classer le projet d'Isolde Pludermacher à qui une résidence Médicis a été proposée pour mener à bien son projet de recherche sur "L'exposition "Gustave Courbet (1819-1877) de 1969 à la Villa Médicis : enjeu historico-artistiques et politico-culturels".



Eric de Chassey
Directeur général
Président du jury